

Grand excès de vitesse : les jeunes conducteurs se lâchent

A 21 ans, il roulait à 188 km/h pour une vitesse autorisée de 100 km/h



Grand excès de vitesse : les jeunes conducteurs se lâchent

Titulaire d'un permis probatoire et conduisant une BMW série 3, un jeune automobiliste de 21 ans a été flashé samedi 14 juin, vers 19 h 50, sur la RN 124, à 188 km/h pour une vitesse autorisée de 100 km/h.

Toujours ce samedi, vers 20 h 30, sur la RN 124, un autre jeune conducteur de 20 ans au volant d'une Peugeot 207 a été contrôlé à 184 km/h pour une vitesse autorisée de 110 km/h.

Et encore sur la RN 124, du côté d'Aubiet, ce samedi à 15 h 30, un automobiliste de 22 ans roulait avec sa Clio à 150 km/h pour une vitesse autorisée de 100 km/h.

Enfin sur la RD 634, à Endoufielle, les gendarmes ont stoppé un jeune conducteur de 19 ans au volant de sa Golf, il roulait à 153 km/h pour une vitesse autorisée de 80 km/h.

Ces grands excès de vitesse ont été sanctionnés par la rétention du permis de conduire en attendant les sanctions du tribunal de justice.